



Une déclaration sur la dématérialisation des comptes publics est signée

par Etienne Michardiere , le 18/07/2013 à 15:56

Les ministres de l'Economie Pierre Moscovici, et du Budget Bernard Cazeneuve ont signé avec le président de la Cour des comptes Didier Migaud une déclaration commune portant sur la dématérialisation des comptes publics.

Cette déclaration prévoit un plan d'actions de 2013 à 2015. Ce plan pourra permettre de faire de la dématérialisation le mode principal de production des comptes publics (Etat, collectivités territoriales, établissements publics), de simplifier la confection de ces comptes publics et d'accéder en ligne aux documents dématérialisés, ont expliqué mardi les trois entités dans un communiqué commun. Cette dématérialisation pourra permettre à l'ensemble des acteurs de réduire les coûts de gestion tout en améliorant la lecture et le contrôle de ces comptes. La Cour des comptes et Bercy entendent donner un nouvel élan à une simplification des procédures qui, outre des économies, sera donc un élément de renforcement de la transparence et d'efficacité pour l'action publique.

Plus d'informations sur la dématérialisation dans [notre nouvelle étude](#).

Catégories : Actu législation, Brève, Présentation , Dématérialisation, Economie numérique, France

Tags : dematerialisation